



FORMATION « EVALUER L'IMPACT SOCIAL DE L'ACTIVITE DE SA STRUCTURE D'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE »



INFOS PRATIQUES

Durée 14 heures

Formation mixte

présentiel et
distanciel
1,5 jours en
présentiel, suivi d'1/2
journée en visio
quelques mois après.

**Tarifs, voir page
suivante**

Info & inscription Référénte handicap

Julie LEFEVRE
Responsable des
programmes de
formation aux
Ecosolies
julie.lefevre@ecossolies.fr
www.ecossolies.fr
07 48 88 01 43
02 40 89 33 69

Objectifs de la formation : Acquérir les fondamentaux de l'évaluation de l'impact social pour conduire avec efficacité cette démarche dans sa structure d'économie sociale et solidaire.

Public concerné : Salariés de structures de l'ESS, faisant partie du personnel d'encadrement, exerçant des fonctions de direction, coordination, responsable communication, responsable développement, chef de projets, de services.

Pré-requis :

- > Faire partie des personnes identifiées pour amorcer et/ou conduire la démarche d'évaluation d'impact social dans sa structure (chef de projet ou membre de l'équipe projet)
- > Avoir une bonne connaissance de l'activité de sa structure, du fonctionnement, des enjeux/orientation de développement, du réseau et des partenaires
- > Avoir accès aux données/informations clés de sa structure (chiffres clés de l'activité, éléments financiers, RH)
- > Matériel à prévoir : ordinateur portable individuel, connexion internet stable, webcam et micro.

Objectifs pédagogiques

- > Identifier les spécificités de l'évaluation de l'impact social et les pré-requis pour initier une telle démarche dans sa structure
- > Prendre en main des outils, tester et distinguer différentes méthodes d'évaluation de l'impact social
- > Projeter concrètement sa structure dans le cadre méthodologique de l'évaluation de l'impact social : les étapes clés

Contenus

- > La notion d'impact social : contexte, environnement, enjeux pour l'ESS
- > Le rôle clé des parties-prenantes pour qualifier l'utilité sociale de son organisation
- > La démarche d'évaluation de l'impact social intégrée au contexte de son organisation
- > Les outils de mesure et de collecte adaptés à sa structure à partir de la présentation des différents référentiels existants
- > La mise en pratique de la démarche d'évaluation d'impact social : facteurs clés de succès
- > Premiers pas sur la mise en pratique de la démarche d'évaluation de l'impact social

Moyens pédagogiques Apports théoriques, études de cas pratiques, échanges et retour d'expériences, travaux de groupes, construction d'outils individuels

Livrables

- > Livret participant avec les principales notions clés abordées tout au long des 2 journées et avec une sitographie vers les sites internet de références (outils et méthodes d'évaluation de l'impact social)
- > Outils méthodologiques de construction de la démarche fournis : autodiagnostic et plan d'actions

Durée de la formation : 2 jours (14h) répartis comme tel : 1,5 jours en présentiel puis 0,5 jours en distanciel (environ 8 à 10 semaines plus tard)

Dates, lieux et modalités

Session 1 au Mans	22 septembre : journée en présentiel	23 septembre : matinée en présentiel	9 décembre : matinée en visio
Session 2 à Nantes	13 octobre : journée en présentiel	14 octobre : matinée en présentiel	1 ^{er} décembre : matinée en visio

Formatrices

Session 1

Fabienne TROUILLARD, cheffe de projet et directrice adjointe du Centre d'Etudes et d'actions sociale de la Sarthe



Fabienne TROUILLARD assure l'animation de modules de formation sur l'évaluation de l'utilité sociale/l'impact social depuis 2009 pour le CEAS de la Sarthe pour les FRANCAS, le Mouvement associatif des Pays de la Loire. Elle conduit également des démarches d'accompagnement à l'évaluation de l'utilité sociale et d'impact social initiées par :

- > la Jeunesse en Plein Air des Pays de la Loire
- > l'Observatoire sarthois des politiques de jeunesse
- > la Fédération départementale des centres sociaux de la Sarthe

Session 2

Isabelle THAREAU, responsable des formations, formatrice consultante au CEAS Vendée



L'équipe du CEAS 85 accompagne des structures associatives à l'évaluation de l'utilité sociale comme : Kocoon Ensemble Autrement - Mouilleron le Captif (85), Les Amis de la Solidarité - Luçon (85) à l'évaluation de l'utilité sociale (2019-2020). Le CEAS intervient pour sensibiliser des porteurs de projets inscrits dans le parcours rESSort du réseau Pôle ESS Vendée à la notion d'utilité sociale (1 jour/parcours)

Tarifs

Je suis :	<i>Adhérent Uniformation en Pays de la Loire</i>	<i>Adhérent autres OPCO en Pays de la Loire</i>	<i>Tout OPCO <u>hors</u> <u>Pays de la Loire</u></i>
<i>Structure de l'ESS statuts loi Hamon</i>	<i>0 € + Prise en charge des repas</i>	<i>250 € Prise en charge sur demande</i>	<i>500 € Prises en charge sur demande</i>
<i>Structure autres statuts</i>	<i>250 € Prises en charge sur demande</i>	<i>500 € Prises en charge sur demande</i>	<i>500 € Prises en charge sur demande</i>